

# Association des Amis des Orgues des Andelys (A.O.A)

Organisme reconnu d'intérêt général \*

## BULLETIN D'ADHESION année 2017

NOM : ..... Prénom.....

Adresse : N° .....rue.....CP.....Ville.....

Email : .....

Désire adhérer à l'AOA

Ci-joint un chèque d'un minimum de 15 € pour une cotisation individuelle  
22 € par couple adhérent  
30 € ou plus pour les membres bienfaiteurs

Signature

\* Les cotisations et les dons faits à l'association ouvrent droit à une réduction d'impôt de 66% sur l'impôt sur le revenu (art. 200 et 238 bis du Code Général des Impôts).

---

Merci de renvoyer ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse suivante :

Association des Amis des Orgues  
4 rue de la Boullaye  
27700 Les Andelys

Bien entendu, le montant de la cotisation peut être plus élevé si vous le souhaitez.

Il est également possible d'effectuer un don via la Fondation du Patrimoine sur :  
[fondation-patrimoine.org/36174](http://fondation-patrimoine.org/36174)



Toute l'équipe de l'association vous remercie.